Publié le 28 mars 2018

Une Spl pour développer l'économie régionale

La nouvelle agence économique régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER-BFC) accompagne les entreprises mais aussi les territoires grâce à une aide en ingénierie économique. La Spl veut faire la différence grâce à son offre de service très large.

Créée le 1er octobre 2017, à l'initiative du Conseil régional, **l'Agence économique régionale Bourgogne-Franche-Comté** (AER-BFC) accompagne les entreprises mais aussi les territoires. Objectif : booster le développement de l'économie régionale. Il a été décidé de fusionner les agences économiques des deux anciennes régions (ARDIE et ARD Franche-Comté) en une seule entité ayant le **statut de société publique locale** (Spl). Pourquoi ce choix ? Un souci d'efficacité, mais aussi d'économies d'échelle et de maitrise des coûts.

La Spl, dont le statut avait déjà fait ses preuves pour l'ARD Franche-Comté, possède pour actionnaires la Région (majoritaire) et plusieurs intercommunalités. *« Ce schéma s'explique par l'activité de l'agence dont la première mission est d'accompagner les entreprises et d'assurer un service d'ingénierie économique territoriale pour répondre aux besoins des intercommunalités »*, indique **Martine Abrahamse-Pleux**, directrice générale de la nouvelle agence. Avec, au départ, une dizaine d'intercommunalités actionnaires de la seule Franche-Comté, l'ouverture se fait aujourd'hui à toute la région avec l'objectif d'avoir environ 50 intercommunalités actionnaires de toutes tailles. *« Notre atout est de savoir nous adapter aux demandes spécifiques de chaque territoire »*, insiste la directrice générale. Pour les plus grandes intercommunalités, l'agence intervient surtout dans l'accompagnement de dossiers complexes d'implantation d'entreprises, avec le soutien de son **observatoire socio-économique**. Elle propose en complément son expertise et son ingénierie aux plus petites.

Organisation en 4 grands métiers

Comprenant une quarantaine de salariés, l'agence s'organise autour de 4 grands métiers : le **développement** et la **prospection par filière**, son cœur de métier, pour trouver de nouvelles entreprises et accompagner celles déjà installées sur son territoire ; la **promotion** et l'attractivité du territoire ; l'appui au territoires (déjà présent dans l'ex-ARD de Franche-Comté) et **l'innovation** (déjà présent dans l'ex-Ardie de Bourgogne). *« Au-delà de l'effet mutualisation, l'intérêt d'une fusion est de prendre le meilleur de chaque structure »*, estime **Martine Abrahamse-Pleux.**

Dans une vaste région, la Spl revendique une organisation territoriale au plus près du terrain. *« Nous avons **4 développeurs de proximité**, à raison d'un pour deux départements »*, poursuit-elle. Ils travaillent auprès des entreprises et des territoires, en lien avec les autres services de l'agence, et proposent un accompagnement

sur-mesure. « *Dans notre organisation, cette valeur ajoutée supplémentaire est essentielle* », conclut la directrice générale de l'AER-BFC.